

DOSSIER DE DEMANDES ET DE SUIVI INSTITUTIONNEL

LYCÉE BLAISE-CENDRARS — SEVRAN

DIRECTION DU LYCÉE / PROVISEURE

Compte rendu de l'AG, actions locales, vérifications, transmissions et suivi

Destinataire principal : direction du lycée polyvalent Blaise-Cendrars

Mise à jour après l'Assemblée générale des élèves du 8 octobre 2026

Version du 9 octobre 2026 · Les versions du 7 octobre sont conservées en archive

1. Méthode de fiabilité et statut des informations

Cette mise à jour n'assimile pas une remontée d'élève à un fait établi. Chaque élément doit être lu selon son niveau de vérification et l'autorité compétente.

Niveau	Signification
Confirmé officiellement	Courriel, réponse écrite ou document public émanant de l'autorité compétente.
Documenté par une source identifiable	Document public, source syndicale ou pièce déjà citée ; la nature de la source est précisée.
Remontée interne	Constat ou difficulté rapporté par des élèves, enseignants ou personnels ; à objectiver si nécessaire.
Témoignage	Récit individuel ou collectif sur un événement ; il doit être documenté et, pour les faits graves, transmis aux autorités compétentes.
Chiffre à vérifier	Nombre avancé en AG ou dans une source non administrative ; il ne devient pas une donnée officielle tant qu'il n'est pas confirmé.
Revendication	Demande formulée par le collectif ; sa publication ne signifie ni validation du constat ni acceptation de la mesure.

Règle spécifique : les témoignages de l'AG relatifs aux interventions des forces de l'ordre ne sont jamais présentés comme des faits judiciairement ou administrativement établis.

2. Ce qui change après l'AG du 8 octobre

L'Assemblée générale officielle des élèves s'est tenue de 11 h à 12 h. Les nouvelles remontées ont été comparées aux 150 fiches déjà existantes : 13 fiches réellement nouvelles ont été ajoutées ; les autres sujets ont été fusionnés ou renforcés afin d'éviter les doublons. Le répertoire public compte désormais 163 fiches.

- Santé : absence d'infirmière et protocole d'urgence à clarifier ; un malaise nécessitant un appel aux secours a été rapporté en AG et doit être vérifié.
- Organisation : journées longues, trous, changements répétés de groupes de spécialité et difficultés d'accès à Pronote / au réseau.
- Enseignements : inquiétudes sur l'option européenne, remplacements, matières à fort coefficient et plans de rattrapage après absence prolongée.
- Locaux : sanitaires, points d'eau, chaleur, chauffage, travaux, mobilier, éclairage, sonorisation, ascenseur et escaliers.
- Sciences / STL : inventaire du matériel, appareils condamnés, sécurité et besoins de ventilation/extraction.

3. Sécurité et mobilisations : témoignages à documenter

Statut : témoignages recueillis en AG, non présentés comme des faits établis. Plusieurs élèves ont rapporté l'usage de gaz lacrymogène, des interventions avec chevaux, des blessures, des insultes ou intimidations, notamment envers des personnes filmant. Le collectif demande que ces récits puissent être recueillis officiellement, accompagnés de pièces lorsque les personnes concernées le souhaitent, et examinés par l'autorité compétente.

Rôle attendu de l'établissement : protéger les élèves dans son périmètre, conserver les signalements utiles, rappeler les canaux de recours et transmettre aux autorités compétentes sans se substituer à l'enquête.

Demande	Formulation retenue
Enquête / réponses officielles	Examiner les témoignages documentés et préciser les voies de signalement et les suites possibles.
Victimes / témoins	Donner un canal clair pour transmettre récits datés, photos ou vidéos sans publier de données personnelles.
Captation d'images	Fournir une information écrite sur le cadre légal, ses limites et les voies de recours en cas de contestation.
Prévention / apaisement	Mettre en place des interlocuteurs et modalités de désescalade avant de nouveaux rassemblements.

4. Suivi demandé à la direction

- Distinguer les mesures que le lycée peut prendre directement de celles à transmettre à la Région, à la DSDEN ou au rectorat.
- Répondre au compte rendu de l'AG par un relevé : point traité, responsable, transmission éventuelle, échéance et retour aux élèves.
- Conserver les chiffres d'effectifs ou de capacité comme « à vérifier » tant qu'une donnée administrative n'a pas été communiquée.

5. Tableau complet des demandes relevant directement ou conjointement de l'établissement

90 fiches du répertoire public concernent directement ou conjointement cette institution. Les doublons interinstitutionnels sont assumés lorsqu'ils correspondent à des rôles différents.

Sécurité / mobilisation

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
152	Signalement officiel des victimes et témoins	Mettre à disposition une procédure claire permettant aux élèves victimes ou témoins de transmettre un récit daté, des pièces utiles et leurs coordonnées à l'autorité compétente, avec information sur les suites et dispositifs d'accompagnement. Délai : Procédure et interlocuteurs sous 15 jours.	Des élèves indiquent disposer de témoignages, photographies ou vidéos concernant les mobilisations. Aucun contenu individuel sensible n'est publié sur le site. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.
154	Prévention et apaisement lors des prochaines mobilisations	Préparer, avec les interlocuteurs compétents, un cadre de prévention et de désescalade : contacts identifiés, règles comprises, protection des personnes, accès aux secours et modalités de dialogue avant et pendant les rassemblements. Délai : Avant toute nouvelle mobilisation importante.	L'AG a fait apparaître une forte colère après les incidents rapportés. Les représentants ayant rédigé le compte rendu défendent une mobilisation pacifique et demandent des mesures pour éviter toute nouvelle escalade. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Cours et moyens humains

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
41	Postes enseignants non pourvus	Transmettre l'état actualisé détenu par l'établissement, les disciplines concernées et les besoins encore ouverts ; demander une réponse académique écrite.	L'enquête SNES-FSU 93 signalait 2 postes non pourvus à la rentrée, sans détail fiable des disciplines. AG 8 oct. : L'AG a signalé au moins une matière professionnelle à fort coefficient qui ne serait pas assurée depuis la rentrée ; discipline et situation administrative doivent être vérifiées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
42	Remplacements	Consolider les absences durables et besoins de remplacement connus, en priorisant les enseignements obligatoires ou à fort coefficient ; transmettre les demandes et communiquer les réponses obtenues.	Le collectif ne dispose pas d'un décompte administratif fiable des heures non assurées. AG 8 oct. : Une absence durable dans une matière professionnelle à fort coefficient a été signalée en AG, sans que le collectif dispose encore de la situation administrative officielle. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
43	Continuité pédagogique	Documenter les situations significatives, demander les solutions de remplacement et, après une absence prolongée, établir un plan de rattrapage réaliste qui évite de concentrer des volumes excessifs de cours sur quelques journées.	Des absences peuvent produire des ruptures d'enseignement. AG 8 oct. : L'AG a évoqué des rattrapages très concentrés après une absence prolongée l'année précédente ; cet historique doit être vérifié. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
44	Effectif officiel du lycée	Communiquer ou demander confirmation des données administratives de rentrée, de la capacité de référence utilisée et de leur date de référence.	Le SNES-FSU 93 mentionne 1 079 élèves ; ce n'est pas un chiffre rectoral officiel. AG 8 oct. : L'AG a avancé environ 1 172 élèves pour une capacité d'environ 972. Ces deux chiffres ne sont pas établis : ils sont publiés uniquement comme données à vérifier auprès de l'administration. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
45	Effectifs par classe	Établir le tableau des effectifs réels par classe/formation, identifier les classes les plus chargées et examiner les possibilités d'ajustement.	Des classes chargées sont signalées. AG 8 oct. : Des élèves ont évoqué des classes pouvant atteindre environ 37 élèves. Ce maximum doit être vérifié à partir des listes administratives. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
46	Sureffectif / capacité pédagogique	Demander une appréciation académique officielle et relayer les effets locaux sur salles, emplois du temps et suivi des élèves.	L'enquête syndicale estime environ 200 élèves en surnombre et 9 classes manquantes ; données à vérifier. AG 8 oct. : L'AG a réitéré la demande d'ouverture de classes supplémentaires. L'estimation de 9 classes reste une estimation syndicale à confronter aux données académiques. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
47	DHG	Transmettre/clarifier la DHG attribuée, les marges disponibles et les besoins signalés ; demander une réponse du rectorat.	L'enquête SNES-FSU 93 estime environ 270 h supplémentaires nécessaires pour des classes à 20. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
48	CPE	Confirmer les effectifs affectés, documenter les besoins de service et saisir l'autorité académique si nécessaire.	L'enquête syndicale mentionne 3 CPE et un besoin estimé de +1. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
49	AED	Confirmer les ETP attribués/pourvus, les vacances éventuelles et les difficultés de couverture ; demander un examen académique.	L'enquête mentionne 5 ETP et un besoin estimé de +5. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
53	Personnels administratifs relevant de l'État	Objectiver les postes/charges concernés et transmettre une demande argumentée si la direction constate un besoin.	Un besoin est signalé par l'enquête syndicale. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
156	Groupes de spécialité : stabilité et information	Limiter les changements répétés de groupes de spécialité, expliquer les contraintes lorsqu'un changement est nécessaire et informer les élèves suffisamment en amont afin d'éviter les ruptures d'organisation. Délai : Bilan et procédure sous 15 jours.	Des élèves ont indiqué en AG avoir changé plusieurs fois de groupe de spécialité sans toujours comprendre la raison ou être informés assez tôt. Le nombre de changements doit être objectivé. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.
157	Option européenne : conditions de préparation	Vérifier que l'organisation, les compétences mobilisées et les volumes d'enseignement permettent aux élèves de préparer effectivement l'épreuve finale de la section européenne ; identifier rapidement toute difficulté et la solution adaptée. Délai : Diagnostic sous 15 jours.	Des élèves ont exprimé en AG une inquiétude sur les conditions de préparation de l'option européenne. Le site ne porte pas d'appréciation personnelle sur un enseignant et demande une vérification pédagogique objective. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Dialogue et suivi

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
9	Information Pronote / ENT	Définir un canal de référence et fiabiliser l'accès aux informations essentielles : horaires, fermetures, reprise, AG, changements de groupes ou d'emplois du temps ; identifier aussi les difficultés de connexion qui empêchent l'accès à Pronote / ENT. Délai : Immédiat.	Les périodes d'évolution rapide créent un risque d'informations contradictoires. AG 8 oct. : Des élèves ont signalé en AG que des changements fréquents sont difficiles à suivre lorsque la connexion au lycée ou l'accès à Pronote fonctionne mal. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
10	Communication sur absences de cours	Veiller à une information aussi rapide et fiable que possible sur les cours annulés, déplacements et solutions connues. Délai : Continu.	Les absences et changements peuvent désorganiser les élèves. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
11	Dialogue élèves-direction	S'appuyer sur le CVL, les délégués et autres instances ; fixer un point de suivi périodique avec relevé synthétique. Délai : Mise en place sous 30 jours.	Le besoin d'un mécanisme durable dépasse la période de mobilisation. AG 8 oct. : L'AG du 8 octobre a renouvelé la demande d'un dialogue régulier donnant lieu à un retour concret sur les problèmes signalés. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
12	Remontée structurée des problèmes	Créer un canal simple : formulaire, adresse dédiée, référent ou tableau de suivi permettant de localiser et dater les problèmes. Délai : Sous 30 jours.	Les signalements sont aujourd'hui dispersés. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
13	AG et démocratie lycéenne	Faciliter, dans le cadre réglementaire et des contraintes de sécurité, les temps de dialogue, les réunions d'instances et la circulation d'informations fiables. Délai : Selon calendrier des instances.	Les élèves demandent un espace organisé de discussion. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
16	Prévention des conflits	Rappeler les règles, proposer une médiation lorsque nécessaire, prévenir les confrontations et articuler ce travail avec un dispositif d'apaisement lors des temps de mobilisation. Délai : Immédiat et continu.	La mobilisation et certains désaccords peuvent créer des tensions. AG 8 oct. : Les témoignages recueillis le 8 octobre montrent un besoin renforcé de prévention et de désescalade. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
17	Signalement d'intimidations / violences / cyberharcèlement	Rappeler le canal de signalement, les adultes référents et les mesures de protection/traitement applicables dans l'établissement. Délai : Information sous 7 jours.	Tout élève doit pouvoir signaler une situation préoccupante. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
18	Mesures de sécurité exceptionnelles	Préciser clairement leur objet, leur durée, les objets concernés, les exceptions nécessaires et les modalités pratiques. Délai : À chaque mesure.	Des mesures temporaires peuvent être décidées selon le contexte. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
70	Référent technique régional	Identifier clairement le technicien ou service qui suit Blaise-Cendrars et maintenir un tableau local des demandes/tickets ouverts.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
71	Fonds d'urgence	Lorsque la nature d'un désordre le justifie, demander à la Région d'examiner l'éligibilité au dispositif d'intervention d'urgence qu'elle a évoqué.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
74	Retour aux élèves	Communiquer périodiquement, via un canal identifié, les réponses institutionnelles reçues et les étapes suivantes, en distinguant ce qui est confirmé de ce qui reste en attente.	AG 8 oct. : Le compte rendu de l'AG du 8 octobre a été transmis à la direction ; un retour sur les mesures et transmissions est demandé. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
75	Inventaire des demandes Région	Présenter, lorsque possible, les demandes récentes formulées par l'établissement concernant mobilier, équipements, travaux et numérique, avec leur statut : envoyée, acceptée, en attente, programmée.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
76	Suivi des travaux	Distinguer dans la communication locale : travaux annoncés, programmés, commencés, achevés et réceptionnés ; publier quand possible un calendrier de phasage et signaler les nuisances affectant les cours.	AG 8 oct. : Bruit, odeurs et difficultés d'aération liés aux travaux ont été signalés pendant l'AG. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
77	Documents budgétaires / véhicule électrique	Sans accusation, fournir ou indiquer les documents communicables permettant de comprendre, si la question est maintenue, l'origine du financement, l'autorisation, l'affectation et l'usage du véhicule électrique lié à l'établissement.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
79	Signalements techniques datés	Encourager des signalements localisés (salle, équipement, date, photo si approprié) afin de faciliter la transmission aux services techniques et le suivi.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
80	Point de suivi périodique	Fixer un rythme réaliste - par exemple mensuel au début - pour vérifier les mesures locales, les transmissions effectuées et les réponses reçues.	AG 8 oct. : La tenue de l'AG et les audiences du 8 octobre rendent nécessaire un rythme de suivi écrit des engagements et réponses. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Locaux et accessibilité

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
14	Accès au foyer / espaces élèves	Préciser les espaces actuellement accessibles, leurs règles d'usage et les solutions temporaires pendant travaux. Délai : Sous 15 jours.	La Région annonce des travaux sur le foyer ; les usages actuels doivent être clarifiés. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
15	Accès aux salles / espaces de travail	Identifier, dans la mesure des disponibilités, les espaces utilisables pour le travail, l'attente ou les activités lycéennes et clarifier leurs conditions d'accès. Délai : Sous 30 jours.	Des contraintes d'espace et de fonctionnement sont signalées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
31	Capacité des salles	Identifier les situations les plus problématiques, étudier les changements de salle possibles et documenter les cas nécessitant une réponse structurelle.	Des salles peuvent être jugées trop petites au regard des groupes accueillis. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
32	Saturation générale / manque de place	Documenter l'occupation réelle des salles et espaces, rechercher les marges locales d'organisation et transmettre les limites de capacité aux autorités compétentes.	Le sujet est signalé en lien avec les effectifs. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
33	Fuites / humidité	Localiser, dater et photographier les incidents ; sécuriser si nécessaire ; ouvrir/relancer les signalements techniques et suivre la réponse régionale.	Des remontées existent. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
34	Fissures	Conserver un relevé local des zones concernées, signaler toute évolution observée et demander/relayer le diagnostic technique actualisé.	La Région indique qu'elles sont connues et suivies. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
35	Fenêtres / portes / menuiseries	Recenser les dysfonctionnements restant visibles, prioriser ceux qui affectent sécurité/usage, puis transmettre et suivre.	La Région reconnaît la vétusté de certains équipements. AG 8 oct. : L'AG a également signalé des fenêtres condamnées ou difficiles à utiliser dans certaines salles ; la localisation précise doit être vérifiée. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
36	Ventilation / chaleur	Identifier les salles les plus exposées, notamment celles sans ouvrant efficace ; vérifier les dispositifs disponibles ; prévoir des mesures locales de prévention pendant les fortes chaleurs et transmettre les besoins techniques durables.	Des difficultés sont signalées en période de forte chaleur. AG 8 oct. : Des élèves ont évoqué des cours très difficiles pendant les épisodes de chaleur, voire des annulations ; ces situations doivent être datées et vérifiées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
37	Accessibilité / ascenseur	Identifier les difficultés concrètes d'accès ; mettre en place, dans la mesure du possible, des aménagements temporaires d'organisation ou de salles ; suivre le dossier régional.	La solution durable relève de la Région. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
38	Réfectoire	Documenter fréquentation, files et places ; ajuster les flux localement et transmettre toute insuffisance structurelle.	La capacité physique relève notamment de la Région, l'organisation quotidienne du lycée. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
40	R+2 / hall / locaux administration-vie scolaire	Suivre les contraintes de chantier, informer les usagers du calendrier et du phasage, documenter les nuisances (bruit, odeurs, impossibilité d'aérer) et transmettre à la Région toute difficulté résiduelle.	Des travaux sont annoncés à venir. AG 8 oct. : L'AG a signalé des nuisances de travaux perturbant certains cours. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
56	Ascenseur / accessibilité	Suivre le devenir de l'étude de 30 000 € votée en 2024 et les nouvelles études annoncées en 2026 ; relayer les difficultés d'accès et les besoins temporaires.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
57	Fissures	Transmettre toute évolution constatée ; demander le fondement technique du suivi actuel et, si nécessaire, une expertise actualisée.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
58	Étanchéité / toiture	Demander un état d'avancement lisible : démarrage, zones traitées, réception, réserves ; relayer les incidents résiduels.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
59	R+2 / hall	Obtenir le calendrier des réfections annoncées après travaux d'étanchéité et informer les usagers.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
60	Menuiseries / fenêtres / portes	Transmettre un inventaire local priorisé des équipements restant défectueux ou vétustes et suivre les dates de remplacement.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
61	Chaleur / ventilation / isolation	Transmettre la liste des salles les plus exposées, notamment celles dont les ouvrants sont insuffisants ou condamnés, et demander des mesures techniques durables au-delà des films anti-UV.	AG 8 oct. : L'AG du 8 octobre a de nouveau signalé chaleur, difficultés d'aération et impact sur les cours. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
68	Réfectoire / capacité	Transmettre les données locales de fréquentation et saturation ; demander le calendrier de réfection et les capacités prévues.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
72	Capacité immobilière	Si les données d'effectifs confirment une saturation, transmettre les conséquences concrètes sur salles, cour, restauration et espaces de vie.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
78	Conseil d'administration / instances	Lorsque des décisions relèvent du CA ou d'autres instances, indiquer le cadre dans lequel elles peuvent être examinées et, si pertinent, les inscrire à l'ordre du jour selon les règles applicables.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
159	Chauffage / confort hivernal	Identifier les salles et circulations insuffisamment chauffées, mesurer les températures lorsque nécessaire, vérifier le fonctionnement des installations et programmer les interventions correctives. Délai : Diagnostic avant les périodes froides ; urgence si température anormale.	Des élèves ont évoqué des espaces très froids en hiver. Les températures exactes n'ont pas été vérifiées et doivent être objectivées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.
160	Prioriser les salles d'enseignement dégradées	Établir une liste priorisée des salles effectivement utilisées qui présentent les dégradations ou dysfonctionnements les plus gênants, puis articuler cette priorité avec les opérations déjà programmées. Délai : Priorisation partagée sous 30 jours.	L'AG a demandé que les travaux visibles sur de nouveaux espaces ne fassent pas oublier les salles déjà utilisées et jugées fortement dégradées. La programmation existante doit être confrontée aux constats de terrain. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.
161	Éclairage des circulations et couloirs	Recenser les couloirs ou zones insuffisamment éclairés, vérifier luminaires, commandes et maintenance, puis traiter en priorité les zones où l'éclairage affecte la sécurité ou l'usage normal. Délai : État des lieux sous 15 jours.	Un manque d'éclairage dans des couloirs de la voie professionnelle a été signalé en AG. La localisation précise doit être vérifiée. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.
163	Escaliers et circulations : sécurité, entretien, rénovation	Localiser les escaliers et circulations dégradés, notamment les escaliers de secours signalés ; distinguer nettoyage, maintenance courante et travaux ; traiter en priorité tout défaut présentant un risque d'usage. Délai : État des lieux sous 15 jours ; sécurisation immédiate si risque constaté.	Des élèves ont décrit en AG certains escaliers et circulations comme très dégradés. Ces constats doivent être localisés, photographiés si approprié et vérifiés techniquement. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Orientation

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
21	Accès aux interlocuteurs santé/social/orientation	Communiquer les modalités de contact ou de rendez-vous avec médecin scolaire, PsyEN, service social et personnels d'orientation lorsqu'ils interviennent pour le lycée. Délai : Sous 15 jours.	Les élèves doivent savoir à qui s'adresser. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
22	Orientation / Parcoursup - accompagnement local	Clarifier les rendez-vous, ateliers, ressources, référents et possibilités d'accompagnement individuel disponibles dans l'établissement. Délai : Avant les principales échéances Parcoursup.	Les Terminales ont besoin d'un accompagnement lisible. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
54	Parcoursup - donnée 43 %	Demander au service académique compétent les données officielles, le périmètre et l'indicateur pertinent ; transmettre la réponse aux élèves.	Ce chiffre interne n'est pas vérifié et ne doit pas être présenté comme un fait. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
55	Accompagnement des Terminales	Transmettre les besoins d'accompagnement complémentaires et mobiliser les dispositifs académiques d'orientation disponibles.	Les élèves souhaitent renforcer l'information et le suivi. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Santé et inclusion

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
20	Santé - protocole en l'absence d'infirmière	Informar les élèves du protocole en cas de malaise ou d'urgence, des adultes à contacter, des permanences éventuelles et des modalités d'appel aux services compétents ; afficher cette procédure de manière accessible. Délai : Sous 7 jours.	L'absence d'infirmière est signalée. AG 8 oct. : Un malaise ayant nécessité un appel aux secours a été rapporté en AG ; cet épisode reste un témoignage interne à confirmer par les registres compétents. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
50	Infirmière scolaire	Transmettre la situation à la DSDEN, demander une solution transitoire, un calendrier d'affectation durable et communiquer clairement le protocole d'urgence aux élèves.	Absence signalée par élèves et enquête syndicale. AG 8 oct. : L'absence d'infirmière a été l'un des sujets fortement remontés lors de l'AG du 8 octobre. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
51	Médecin scolaire	Demander quel service couvre effectivement l'établissement et avec quelle disponibilité.	Manque/absence signalé dans l'enquête syndicale. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
52	PsyEN / accompagnement social	Demander les temps d'intervention, les modalités de rendez-vous et les moyens disponibles ; informer les élèves.	Besoin d'accès lisible aux dispositifs. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Vie quotidienne

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
1	Savon et papier toilette	Vérifier les stocks, identifier le responsable du contrôle et assurer un réapprovisionnement suffisamment fréquent en savon, papier toilette et autres consommables. Délai : Immédiat puis contrôle régulier.	Des périodes sans consommables sont signalées. AG 8 oct. : L'AG du 8 octobre a de nouveau signalé des distributeurs vides et des ruptures de consommables. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
2	Protections périodiques gratuites	Vérifier le nombre, l'emplacement et l'état des distributeurs, le stock, la dernière commande et le responsable du réassort ; rétablir l'accès effectif. Délai : Vérification sous 48 h ; réassort dès que possible.	Des élèves signalent l'absence d'accès effectif alors qu'un dispositif régional existe. AG 8 oct. : L'AG du 8 octobre a renouvelé la demande d'un accès gratuit et effectif aux protections périodiques. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
3	Contrôle régulier des sanitaires	Mettre en place un contrôle local périodique des consommables et équipements immédiatement vérifiables et un canal de signalement rapide. Délai : Sous 7 jours puis suivi continu.	Des dysfonctionnements ponctuels ou récurrents sont signalés. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
4	Intimité des sanitaires	Recenser précisément les cabines concernées ; prendre toute mesure provisoire possible pour préserver l'intimité ; transmettre les réparations lourdes à la Région. Délai : État des lieux sous 7 jours.	Des portes manquantes ou insuffisantes sont signalées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
5	Emplois du temps	Recueillir les cas par classe, en particulier les journées très longues et les heures de trou ; distinguer contraintes structurelles et anomalies, corriger ce qui peut l'être et motiver les impossibilités. Délai : Premier bilan sous 15 jours.	Journées longues, trous et difficultés d'organisation sont signalés. AG 8 oct. : Des élèves ont cité des journées pouvant aller de 8 h à 18 h avec plusieurs heures de trou ; ces cas doivent être objectivés à partir des emplois du temps. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
6	Journées très longues / amplitudes	Examiner les amplitudes les plus importantes et rechercher, quand cela est techniquement possible, des regroupements ou ajustements. Délai : Bilan sous 15 jours.	La fatigue liée à certaines amplitudes est signalée. AG 8 oct. : L'AG du 8 octobre a cité des amplitudes importantes et des temps d'attente difficiles pour les élèves habitant loin. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
7	Pause méridienne	Mesurer les situations problématiques, analyser l'articulation horaires/cantine et proposer les ajustements locaux possibles. Délai : Sous 15 jours.	Certains élèves jugent la pause trop courte dans des situations données. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
8	Flux de restauration	Mesurer les pics de fréquentation, ajuster les créneaux/flux si possible et documenter la part liée à la capacité physique du réfectoire. Délai : Diagnostic sous 15 jours.	Files d'attente et saturation sont signalées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
19	Accès normal à l'eau	Lorsque des restrictions ou pannes existent, préciser les points d'eau utilisables, faire réparer les robinets ou débits défectueux et garantir une solution normale d'accès à l'eau, notamment pour les besoins médicaux. Délai : Immédiat en cas de restriction.	Une interdiction large des "gourdes et autres récipients" a déjà suscité des interrogations. AG 8 oct. : Des élèves ont signalé des robinets ne fonctionnant pas ou délivrant un débit très irrégulier. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
62	Sanitaires bâtis	Transmettre la cartographie des portes, poignées, cabines, robinets et autres équipements nécessitant une intervention structurelle et suivre la programmation des travaux.	AG 8 oct. : Poignées manquantes, robinets défectueux et difficultés d'accès aux consommables ont été signalés en AG. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
69	Protections périodiques - matériel	Si le problème vient d'un distributeur absent/défectueux plutôt que du stock, saisir le service régional compétent et suivre l'intervention.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
73	Tableau des transmissions	Pour chaque demande hors compétence du lycée, tenir un relevé simple : objet, institution/service saisi, date, interlocuteur, réponse et échéance.	AG 8 oct. : Après les rencontres du 8 octobre, le collectif demande que les transmissions soient suivies par écrit et reliées à un interlocuteur et une échéance. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
158	Points d'eau de la cantine	Vérifier immédiatement les robinets et points d'eau de la cantine, distinguer panne locale et intervention technique lourde, puis réparer et communiquer un délai de remise en service. Délai : Constat sous 48 h ; réparation selon diagnostic.	Plusieurs élèves ont indiqué en AG que des robinets de la cantine ne fonctionnaient pas. L'étendue exacte du dysfonctionnement doit être vérifiée sur place. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Équipements

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
23	Mobilier : tables et chaises	Réaliser un inventaire par zone/salle ; isoler le mobilier dangereux ou inutilisable ; redistribuer le stock disponible ; formaliser les quantités restant à commander, notamment dans les salles scientifiques.	Manques signalés par élèves/personnels, avec impact possible sur les conditions de travail. AG 8 oct. : Des chaises cassées ou très dégradées ont de nouveau été signalées pendant l'AG. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
24	Conditions de travail des personnels	Vérifier les salles concernées, fournir une solution locale lorsque du mobilier est disponible et transmettre les besoins persistants.	Des situations de personnels restant debout faute de mobilier ont été signalées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
25	Vidéoprojecteurs	Distinguer panne locale, appareil hors service, besoin de remplacement ou absence d'équipement ; lancer la maintenance locale ou la demande compétente.	Des insuffisances/pannes sont signalées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
26	Ordinateurs / salles informatiques	Recenser le parc disponible, fonctionnel et hors service ; identifier les réparations possibles localement et les renouvellements à demander.	Des besoins sont signalés pour élèves et personnels. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
27	Photocopieurs / impression	Établir l'état de fonctionnement, les pannes récurrentes et les besoins réels ; organiser la maintenance ou transmettre les demandes.	Des insuffisances sont signalées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
28	Matériel pédagogique	Recueillir les besoins des équipes, notamment scientifiques et technologiques, hiérarchiser ceux pouvant être satisfaits par les moyens de l'établissement et ceux nécessitant une dotation externe.	Des manques sont signalés dans plusieurs usages. AG 8 oct. : L'AG a signalé des manques de matériel dans certaines salles scientifiques et technologiques. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
29	Ateliers / plateaux techniques	Faire remonter, avec les équipes concernées, un inventaire précis : équipement manquant, défectueux, condamné ou inadapté ; vérifier aussi les dispositifs de sécurité, de ventilation et d'extraction nécessaires aux formations, notamment en STL.	Des besoins ou matériels inadaptés sont signalés. AG 8 oct. : Des appareils dits condamnés et l'absence alléguée de certains équipements d'extraction ont été signalés en AG ; un inventaire technique est demandé. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
30	Équipements sportifs	Recenser avec les enseignants le matériel manquant/défectueux et transmettre un besoin priorisé.	Des insuffisances sont signalées. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
39	Foyer / salle informatique / salle de sport	Faire un point local sur l'état et l'usage actuels, les solutions temporaires et communiquer aux élèves le calendrier reçu.	La Région annonce des réfections à venir. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
63	Mobilier	Transmettre l'inventaire des tables/chaises manquantes ou inutilisables, les quantités et priorités, puis suivre les commandes/livraisons.	AG 8 oct. : Des chaises abîmées, notamment dans des salles scientifiques, ont été citées en AG. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
64	Numérique / vidéoprojecteurs / photocopieurs	Transmettre l'inventaire des équipements à remplacer ou compléter et suivre les demandes de dotation/renouvellement.	AG 8 oct. : Les difficultés d'accès au numérique et à la connexion ont également été évoquées lors de l'AG. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
65	Ateliers / plateaux techniques	Transmettre, avec les équipes pédagogiques, un état priorisé des besoins, y compris appareils condamnés, équipements de sécurité et dispositifs de ventilation/extraction nécessaires aux filières scientifiques, technologiques et professionnelles.	AG 8 oct. : Des difficultés spécifiques en STL et dans des salles scientifiques ont été signalées lors de l'AG. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
66	Sport	Transmettre le recensement du matériel insuffisant/défectueux et demander un calendrier de renouvellement.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
67	Foyer / salle informatique / salle de sport	Obtenir le calendrier des réfections annoncées et les modalités d'usage pendant travaux.	Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
162	Sonorisation / haut-parleurs	Vérifier l'existence, la couverture et le fonctionnement du système de sonorisation ou de diffusion des annonces utiles à l'établissement ; identifier les besoins de maintenance ou d'équipement. Délai : Diagnostic sous 30 jours.	L'absence ou l'insuffisance de haut-parleurs a été évoquée en AG. Le périmètre exact et l'usage attendu doivent être clarifiés avant toute commande. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Sources et pièces de référence

- Dossiers institutionnels du collectif datés du 7 octobre 2026, conservés en archive dans le paquet du site.
- Compte rendu interne de l'Assemblée générale des élèves du 8 octobre 2026.
- Courriels et messages institutionnels conservés par le collectif ; leur contenu n'est présenté comme engagement que lorsqu'il est explicite.
- Répertoire public des revendications mis à jour le 9 octobre 2026 (163 fiches).
- Organisation écrite de l'AG par la direction ; compte rendu des remontées transmis après l'AG du 8 octobre.

Document non officiel du collectif d'élèves mobilisés. Il vise à rendre les demandes traçables et à éviter la confusion entre revendication, témoignage, réponse reçue et réalisation vérifiée.